




FICHE PROGRAMME

 4 à 10 personnes

 Templemars (59175)

 4 heures

Objectif : A l'issue de la Formation, le stagiaire saura appliquer :

- Les règles de mise en sécurité des personnes lors d'une évacuation.
- Les directives du plan d'évacuation

Public concerné :

- Responsable de sécurité, chargé de l'évacuation.
- Personnel désigné chargé d'organiser l'évacuation.
- Formation accessible aux personnes handicapées

Pré requis : Condition Indispensable à la réalisation de cette Formation :
Visite de reconnaissance de l'établissement précédant la formation avec un responsable sécurité, un membre de la Direction et/ou les membres du C.H.S.C.T. dans l'objectif d'une préparation commune du scénario de l'exercice.

Moyens pédagogiques :

- Support pédagogique visualisé avec vidéo projecteur plan d'évacuation.
- Un support de Formation sera remis à chaque stagiaire.

Pédagogie/animation :

- Formateur ayant une pratique régulière des prescriptions légales

PROGRAMME

THÉORIE :

- Naissance et propagation d'un sinistre
- L'alarme et l'alerte ;
- Danger des fumées ;
- But de l'évacuation : quand et comment évacuer ?
- Le facteur temps ;
- La signalétique ;
- Le(s) point(s) de rassemblement ;
- Les dégagements, issues et chemin de repli ;
- Le balisage et les points de regroupement ;
- L'organisation humaine : guide et serre-file ;
- Le ratissage : comportement pour une entière efficacité ;
- L'aide aux personnes handicapées ;

PRATIQUE :

- Repérage des zones de mise en sécurité, des cheminements d'évacuation ;
- L'éclairage de sécurité ;
- Exercice d'évacuation en présence des occupants ou du public
- Le registre de sécurité ;

EVALUATION SOMMATIVE

THÉORIE :

- Un QCM sera effectué afin de valider l'acquisition des connaissances

PRATIQUE :

- Un débriefing sera effectué à l'issue de l'exercice pratique.

LuxAnt Institute

